



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Philosophie, psychanalyse

de l'Université Paul-Valéry
Montpellier 3

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes

Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Philosophie psychanalyse

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3MA150009303

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paul-Valéry, Site Saint-Charles.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Philosophie-Psychanalyse* regroupe deux spécialités faisant intervenir trois disciplines qui ont une vocation naturelle à la fois au dialogue transdisciplinaire entre elles, et à l'ouverture interdisciplinaire à d'autres champs : la philosophie, la psychanalyse (c'est-à-dire une approche théorique des concepts et outils d'une discipline qui n'a de sens que sa pratique effective) et l'esthétique. Ces deux spécialités sont d'une part *Etudes psychanalytiques et esthétiques*, laquelle propose deux parcours : *psychanalyse* et *esthétique* ; d'autre part *Philosophie : héritages et transitions*, déclinée elle-même en deux parcours : *recherche* et *enseignement agrégation*.

Une telle mention, dont la vocation première consiste dans l'approche critique de concepts et de leur application dans un champ donné, de textes, et dans la capacité d'élaborer une interprétation (d'un texte, d'une doctrine, d'un discours ou de représentations artistiques), ne saurait mener uniquement vers la recherche et une poursuite en doctorat : chacune des disciplines s'affirme toujours en même temps comme une pratique, voire comme une pratique professionnelle, ce dont témoigne l'organisation interne des spécialités, que ce soit dans l'enseignement, pour la philosophie, ou dans la distinction, dans la spécialité *études psychanalytiques et esthétiques*, de deux axes « recherche » et « professionnalisant », offrant la possibilité de stages pratiques encadrés ouvrant aux métiers de la culture ou à une pratique de la psychanalyse (dans la perspective par exemple d'un DU ouvrant au titre de psychothérapeute).

Il est à noter que l'ensemble de la mention est ouverte à l'enseignement à distance et à la formation continue.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'alliance des trois disciplines, encouragée par l'Université (puisqu'au couple, déjà ancien sur le site, Philosophie Psychanalyse a été intégrée l'Esthétique), répond à la volonté d'une approche critique interdisciplinaire et transdisciplinaire : chacune des disciplines a en effet pour vocation la création et/ou l'évaluation de concepts, de textes, de théories mis en œuvre dans l'élaboration d'une interprétation (d'une doctrine, d'une vision du monde, mais aussi du discours d'un sujet souffrant, enfin d'une œuvre d'art). La pertinence de cette alliance ne s'arrête du reste pas là : chacune des disciplines a affaire, à sa manière, à l'articulation toujours spécifique entre la théorie et la pratique. De là, deux constats permettent de justifier encore davantage la pertinence de ce rapprochement disciplinaire et la fécondité qu'il pourrait avoir : d'une part, la façon spécifique qu'à chacune des disciplines de se rapporter à sa pratique peut offrir un champ presque infini de recherche et de dialogue entre elles ; d'autre part, ces perspectives pratiques ouvrent naturellement à une réflexion sur les débouchés des disciplines : il n'est pas anodin d'observer au sein de la mention que chacun des parcours offre un axe professionnalisant (que ce soit la préparation des concours en philosophie ou au titre de psychologue en psychanalyse ou encore aux métiers de la culture en esthétique). Or, pourtant si riche de virtualités, la mention semble cependant ne pas tirer totalement parti de l'opportunité de ces rapprochements disciplinaires. Ainsi, les mutualisations effectives sont rares (on note cependant dans la spécialité *études psychanalytiques et esthétiques* une volonté certaine de tels rapprochements), et ce qui est appelé « tronc commun » (hormis l'étude nécessaire et pour cela bienvenue d'une langue vivante en M1 et l'acquisition d'outils informatiques de base), se réduit au fond à une juxtaposition, sous la forme de majeure et de mineure, de séminaires dans chaque discipline : l'élaboration d'un dialogue possible reste le plus souvent à la charge de l'étudiant (il faut noter cependant le séminaire d'épistémologie en philosophie, propre à favoriser de fécondes comparaisons entre les disciplines de la mention). À l'étudiant, en somme, de faire les liens entre les disciplines, de les comparer, mais chacune, au fond, reste dans son domaine : la « transdisciplinarité » offerte reste du côté de l'étudiant (du moins le dossier ne donne-t-il aucun exemple concret d'un séminaire véritablement « transversal » ou « transdisciplinaire : et si un tel séminaire est proposé en M2, rien n'est indiqué de son contenu), tandis que le « cours transversal » de second semestre de M1 n'est en fait qu'un cours que l'étudiant choisit dans une autre discipline du cursus. De fait, l'unité de la « mention » en souffre et, hormis les acquis formels méthodologiques (communs) et les compétences transversales, des « objectifs propres » à la mention échappent.

Pourtant, l'originalité indéniable d'une telle mention, adossée à une équipe de recherche reconnue (et reconnue aussi pour sa pluridisciplinarité) - l'Équipe d'Accueil 4424 « Centre de recherches interdisciplinaires en Sciences humaines et sociales » (CRISES), à laquelle émarginent la majorité des enseignants-chercheurs - devrait permettre plus de recherches communes, croisées, etc. Ce qui confirmerait sans aucun doute un succès réel d'une mention qui s'impose par son originalité et draine un nombre non négligeable d'étudiants, via aussi la formation à distance et la formation continue. Succès qui lui-même a son ambivalence : d'une part, parce qu'il provient essentiellement de l'offre d'une formation universitaire en psychanalyse (ce qui, en province, est probablement unique) et, de fait, induit un déséquilibre évident entre les trois disciplines de la mention ; d'autre part, parce qu'il génère un flux d'étudiants qui doit être maîtrisé, notamment en termes d'accompagnement, de tutorat, afin de stabiliser des taux de réussites qui restent un peu décevants (ou simplement d'enrayer des taux d'abandon encore trop importants). Par ailleurs, l'attrait du parcours *psychanalyse* s'explique aussi par l'efficacité de son dispositif en matière de préprofessionnalisation, qui débouche sur des études post-master grâce au diplôme universitaire agréé, donnant accès au titre de psychologue. De manière générale, il convient de souligner la préoccupation de toutes les composantes de la mention au sujet des perspectives d'emploi : des stages préprofessionnalisants proposés dans l'axe « professionnalisant » de la spécialité *études psychanalytiques et esthétiques* à, dans un degré peut-être moindre, la préparation aux concours de l'enseignement proposée par la philosophie.

Dotée d'équipes pédagogiques très solides scientifiquement, qui gagneraient à formaliser des réseaux et partenariats nationaux et internationaux encore trop individualisés, la mention est pilotée par un « comité de suivi », composé des responsables de chaque spécialités et parcours. On peut regretter cependant l'absence d'étudiants dans ce comité qui n'a pas, par ailleurs, les moyens réels d'un suivi des étudiants opéré au niveau de l'Observatoire de la vie étudiante.

- Points forts :

- L'originalité de la mention.
- La qualité de son adossement à la recherche.
- L'existence d'une solide formation préprofessionnalisante (« Psychanalyse »).



- Points faibles :
 - La relative faiblesse d'une transdisciplinarité plus invoquée que réellement mise en place.
 - L'attractivité de la formation est surtout due à la composante « psychanalyse » et peut avoir des effets pervers.
 - Le manque de formalisation dans les relations internationales.
 - La faiblesse de la participation des étudiants dans la réflexion du comité de suivi.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de profiter de l'adossement à l'équipe de recherche pour multiplier les ponts entre les disciplines dans le cadre de réels séminaires interdisciplinaires. Tirer parti des réseaux internationaux des enseignants-chercheurs permettrait de formaliser des accords internationaux de recherche et de mobilité. Le pilotage gagnerait à l'ouverture du comité de suivi à des représentants étudiants. Celui-ci, enfin, devrait continuer sa réflexion en vue de maîtriser les flux d'étudiants, en veillant encore plus à l'équilibre au sein de la mention et à l'encadrement des étudiants.



Evaluation par spécialité

Etudes psychanalytiques et esthétiques

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Montpellier.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Etudes psychanalytiques et esthétiques* comporte deux parcours, *Psychanalyse* et *Esthétique*, qui se structurent en deux axes « recherche » et « professionnalisant ». Par-delà la scission en deux parcours, une réelle cohérence fonde l'unité de cette spécialité, qui ouvre à des interrogations transversales, entre psychanalyse et esthétique.

- Appréciation :

Il s'agit de développer les compétences critiques d'analyse et d'interprétation. On note une interdisciplinarité plus assumée au sein de cette spécialité qu'au sein de la mention, entre esthétique et psychanalyse, ce qui assure une cohérence d'ensemble à la spécialité. La possibilité offerte, dans l'axe professionnalisant, d'un stage propre à ancrer plus nettement la psychanalyse dans son terreau naturel (la clinique) et l'esthétique dans les métiers de la culture est à souligner, ainsi que les liens avec l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), via un master *Métiers de l'Éducation et de la Formation : Accompagnement de publics à besoins éducatifs particuliers par une pédagogie institutionnelle adaptée*, et, bien entendu, le diplôme universitaire post-master « Formation psychanalytique de psychothérapeute ».

A l'évidence le parcours psychanalyse draine un flux important d'étudiants (les effectifs, qui ont presque doublé en 5 ans, dépassent désormais la centaine d'étudiants en M1 et M2), par l'originalité propre de la formation, mais aussi par son ouverture à la formation à distance et à la formation continue. A noter la part d'étudiants étrangers, provenant d'Italie, Allemagne, Angleterre, Grèce, etc., mais aussi d'Amérique latine. Plus de la moitié des effectifs viennent d'ailleurs que la région. Avec ses effets pervers, en termes d'accompagnement des étudiants (et de taux de réussite), et de déséquilibre possible de la formation, puisque la psychanalyse compte de fait un beaucoup plus grand nombre d'étudiants que la philosophie ou le parcours esthétique.

- Points forts :

- L'originalité de la spécialité.
- La réelle interdisciplinarité.
- L'attractivité de la formation.
- La préprofessionnalisation par l'offre de stages encadrés.

- Points faibles :

- Le relatif déséquilibre entre psychanalyse et esthétique.
- Les effets, pas toujours suffisamment maîtrisés, de l'attractivité de la formation.



- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de tirer parti des synergies réelles entre les disciplines (psychanalyse et esthétique) pour accentuer les échanges interdisciplinaires et renforcer le poids scientifique de l'esthétique. Une sélection plus importante permettrait de maîtriser le flux d'étudiants, notamment en formation à distance.

Philosophie : héritages et transitions.

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Montpellier.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité propose la préparation d'un master de Philosophie, reprenant et approfondissant les acquis de la licence de Philosophie. Elle propose deux parcours : recherche, dont la vocation est d'accompagner les étudiants vers le doctorat ; et « enseignement agrégation », qui prépare aux concours de l'Éducation Nationale (CAPES, sans programme en philosophie, Agrégation). Il s'agit, de la part de l'équipe enseignante, d'un choix conforme aux attendus de la mention (entre théorie et pratique), mais également soucieux de conserver la spécificité de la préparation aux concours de philosophie : à savoir un recul réflexif permanent sur une pédagogie qui ne saurait se résoudre à des méthodes formelles, mais qui est toujours irriguée du contenu conceptuel de l'héritage philosophique.

- Appréciation :

Le choix de ne pas ouvrir de master MEF constitue également un choix stratégique pertinent et légitime, visant à sauver le master recherche en philosophie (sinon dangereusement concurrencé par la préparation aux concours, qui reste le débouché le plus évident et le plus investi, peut-être à tort, par les étudiants) ; d'ailleurs cette spécialité offre manifestement une bonne préparation aux concours, vu le bon taux de réussite des étudiants.

C'est sans doute là aussi que réside la plus grande faiblesse de cette formation : échouer à offrir d'autres réelles perspectives pour la philosophie que la recherche ou l'enseignement, alors que, par ailleurs, l'environnement de la mention pourrait offrir au moins des occasions de réflexions sur les compléments nécessaires à une formation philosophique pour qu'elle puisse se trouver valorisée dans un cursus professionnel. De fait, la philosophie apparaît, tant de ce point de vue que du point de vue d'une transdisciplinarité qui pourtant, avec elle, se trouverait notablement enrichie (comme elle l'est déjà par une réflexion épistémologique), comme spécialité un peu isolée au sein d'une mention dont elle ne tire pas assez parti.

Le pilotage de la formation ne permet pas un suivi très précis des étudiants, tandis qu'une équipe de suivi gagnerait sans doute à intégrer une représentation étudiante.

- Points forts :

- Une certaine réussite au concours qui motive le choix de conserver la préparation au sein de la spécialité.
- Un bon adossement à la recherche.
- L'ouverture à la FAD.

- Points faibles :

- La faiblesse du suivi des étudiants.
- La professionnalisation vue exclusivement sous l'espèce des concours de l'enseignement.
- Une position qui paraît relativement isolée au sein de la mention.
- Le manque d'ouverture internationale.

- Recommandations pour l'établissement :

Une information plus précise de l'équipe de pilotage permettrait sans doute d'améliorer le suivi des étudiants au niveau de la spécialité tout en les préparant à la recherche et à d'autres perspectives professionnelles que les

concours de l'enseignement. Il conviendrait par ailleurs de formaliser des accords internationaux qui puissent favoriser la mobilité étudiante. Enfin, il paraîtrait opportun de profiter de la mention pour multiplier des liens de recherche avec la psychanalyse et l'esthétique.



Observations de l'établissement



ARTS, LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

UNIVERSITÉ
PAUL-VALÉRY
MONTPELLIER 3

UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3

Route de Mende – 34199 Montpellier – CEDEX 5

Tel : 04 67 14 20 00 – Fax : 04 67 14 20 43

www.univ-montp3.fr

MONTPELLIER, le 02 juillet 2014

Affaire suivie par Matthieu Gayet
Directeur des études et de la scolarité
matthieu.gayet@univ-montp3.fr
0467142034

Anne Fraïsse
Présidente de l'université Paul-Valéry
Montpellier 3
A
Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formation et
diplôme de l'AERES

Objet : Observation évaluation AERES

Monsieur le Directeur,

Pour donner suite à votre demande, je vous informe que nous n'avons pas d'observations particulières concernant cette Mention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Présidente de l'Université

Anne Fraïsse